

ARGONNE  
ARDENNAISE

*le Mag'*

n° 50 / juillet 2022



© Photo : ART-Pierre DEFONTAINE

Rafraîchissez votre été  
en Argonne Ardennaise p.12



# Sommaire

Édito du Président .....	p.3
Services à la population .....	p.4
Finances .....	p.7
Environnement .....	p.8
Parc Argonne Découverte .....	p.10
Tourisme .....	p.12
Culture .....	p.16
Agriculture .....	p.18
Développement économique .....	p.20
Programme LEADER .....	p.24
Habitat - Travaux .....	p.26

Les actualités des services  
et du territoire, c'est sur  
[argonne-ardennaise.fr](http://argonne-ardennaise.fr) et  
 [@argonne.ardennaise](https://www.facebook.com/argonne.ardennaise)

Argonne Ardennaise Le Mag' est édité par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise  
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES - Tél. 03 24 30 23 94 - [argonne-ardennaise.fr](http://argonne-ardennaise.fr)

Directeur de publication : Benoît SINGLIT, Président

Rédaction, mise en page : Lorraine Schulz Taverner, chargée de communication

Crédits photos : CC de l'Argonne Ardennaise, Freepik, Adobe - Impression : Imprimerie Félix (Vouziers)

Tirage : 9 500 ex. - Diffusion : Travail-Partage - ISSN : n° 2780-8033 (imprimé)

n° 2781-2677 (en ligne)



L'Argonne Ardennaise, ça bouge !!!

C'est le constat que vous ferez à la lecture de ce numéro 50.

**Il est du rôle des élus de susciter l'innovation et l'envie d'entreprendre.** C'est ce que vous allez découvrir à travers le concours à l'innovation agricole, le vignoble de l'Argonne, l'accompagnement leader ou le partenariat noué avec Dynamic Argonne. Chaque jour, ce sont des acteurs privés de notre territoire qui sont accompagnés pour la réalisation de leurs projets.



**Il est du rôle des élus de porter des projets structurants pour notre économie locale.** La promotion touristique par Sud Ardennes, la réalisation de la voie verte, le Parc Argonne Découverte, le fléchage des sentiers de randonnée sont autant d'actions qui permettent d'asseoir la notoriété touristique et donc les retombées économique pour l'Argonne.

**Il est du rôle des élus de répondre aux besoins des habitants.** La prévention et l'offre de santé, l'accompagnement social, les loisirs en favorisant l'offre culturelle pour tous et sur tout le territoire et la qualité de notre environnement sont éléments déterminants pour maintenir la population de nos villages.

**Il est du rôle des élus de se doter des moyens financiers de leur politique.** Vous découvrirez une situation financière saine qui permet à compétence constante de ne pas augmenter la fiscalité tout en ayant une politique d'investissement.

Mais les bonnes intentions ne sont rien si il n'y a pas des femmes et des hommes qui œuvrent au quotidien au bon fonctionnement de la collectivité. Je veux ici profiter du départ de notre directeur Léo Maksud pour remercier l'ensemble des agents de la collectivité pour leur engagement et leurs compétences mis au service de nous tous. C'est grâce à eux que ça bouge.

Bonne lecture et bonnes vacances.

**Benoît SINGLIT**

Président de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

## Du nouveau à l'interco !

Directeur général des services depuis 2016, Léo MAKSUD (à gauche sur la photo) a quitté ses fonctions le 15 mai dernier après 10 ans passés au sein des services de la Communauté de Communes. Tous ceux qui ont travaillé avec lui ont salué ses compétences, son engagement et sa disponibilité. Il a rejoint les services de la région Grand Est, comme chef de service au pôle Compétitivité des Territoires. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans la poursuite de sa carrière.



Les équipes ont donc accueilli Fabien COURTOIS (à droite sur la photo) pour lui succéder à la direction générale des services. Spécialisé en urbanisme et aménagement territorial, et auparavant en poste à la Communauté de Communes du Pays Rethélois, il a pris ses fonctions le 13 juin dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos services !

## Prescri'mouv : les bienfaits de l'activité physique

Depuis décembre 2020, le Réseau Sport Santé Bien Être intervient sur l'ensemble du territoire de l'Argonne Ardennaise pour promouvoir, coordonner et développer la démarche sport-santé à travers le dispositif Prescri'mouv.

### À qui s'adresse ce dispositif ?

Il s'adresse aux personnes adultes atteintes :

-d'une affection de longue durée (ALD) : diabète, cancers (sein, colorectal, prostate), artérite des membres inférieurs, maladie coronarienne stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)

-d'obésité : indice de masse corporelle (IMC) compris entre 30 et 40.

### Quels sont les objectifs ?

Pratiquer une activité physique régulière permet d'améliorer l'endurance dans les activités de la vie quotidienne ou à l'occasion des loisirs, mais également d'entretenir la force musculaire, la souplesse, l'équilibre, la coordination et le tonus, ce qui facilite les mouvements de la vie de tous les jours. Cela permet également de prévenir les chutes et aide à conserver une plus grande autonomie en vieillissant,



© Photo : AdobeStock

L'activité physique permet aussi de réduire le risque de fracture des personnes âgées et d'augmenter la résistance à l'effort : bouger aide à se sentir bien.

### Comment ça marche ?

Vous êtes porteur d'une pathologie chronique et souhaitez reprendre une activité physique ? Le Réseau Sport Santé Bien Être et la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise vous accompagnent !

## 5 ÉTAPES ESSENTIELLES POUR UNE PRISE EN CHARGE COMPLÈTE

**Étape 1 :** Présentation du dispositif Prescri'mouv par votre médecin traitant au cours d'une consultation.

**Étape 2 :** Il vous oriente vers l'opérateur du dispositif dans les Ardennes et vous invite à le contacter par téléphone grâce au numéro unique : 03.52.62.64.37

**Étape 3 :** Réalisation d'un bilan initial par un professionnel de l'activité physique adaptée (entretien motivationnel et tests de condition

physique). Orientation dans l'un des trois parcours ci-dessous

**Étape 4 :** Validation de la proposition par le médecin traitant et prescription de l'activité physique avec remise d'un certificat de non contre-indication à la pratique

**Étape 5 :** Réalisation d'un bilan final à l'issue de la prise en charge (parcours 2 et 3) et entretien téléphonique de suivi à six mois et à un an (pour tous les parcours).

Parcours 1	Parcours 2	Parcours 3
<b>Conseils en matière d'activité physique</b>	<b>Créneau Sport Santé</b>	<b>Accompagnement spécifique</b>
Apport de conseils en vue d'une pratique en autonomie ou d'une inscription dans un club ou une association sportive	Pratique d'une activité physique encadrée par un professionnel qualifié dans les créneaux sport santé ayant reçu le label Prescri'mouv.	Séances collectives et/ou individuelles animées par un professionnel qualifié avant poursuite d'une activité physique dans le cadre du parcours 1 ou 2.



## 2 Créneaux labellisés en Argonne Ardennaise

### Gymnastique adaptée

CD08 Sports Pour Tous  
08400 VOUZIERES  
Lundi 10h00-11h00

### Gymnastique assise ou adaptée

Club « A la page »  
08240 BUZANCY  
Lundi 15h15-16h15

LE CLUB "A LA PAGE" VOUS PROPOSE  
*Une remise en mouvement progressive*

 Gym assise ou adaptée

 Séances en petit groupe

 Exercices personnalisés

 Jeux, équilibre, brain gym...

*Tous les lundis de 15h15 à 16h15, salle du 3ème âge à Buzancy*

Séance découverte gratuite puis 20€ par trimestre avec adhésion au club.  
Séance labellisée Prescri'mouv\*, parlez en à votre médecin pour bénéficier d'un Bilan Médico Sportif gratuit.  
\*dispositif vous accompagnant dans votre reprise d'activité physique et sportive.  
Inscriptions auprès de Mme GRAVIER au 0324308244



### De la nouveauté !

Une aide financière à hauteur de 50€ par bénéficiaire est mobilisable pour la prise en charge d'une licence sportive dans votre association sportive. Cette aide concerne uniquement les nouveaux adhérents et sera directement versée auprès de l'association.

#### Qui est éligible ?

- L'association sportive doit être labellisée «Prescri'mouv » et être affiliée au mouvement sportif
- Les personnes faisant l'objet de cette aide doivent être bénéficiaires du dispositif Prescri'mouv



## Focus sur les médecins généralistes récemment installés

### Consultations en médecine générale sur Monthois

Dans l'attente du recrutement de médecins généralistes pour le cabinet de Monthois, deux médecins assurent des permanences depuis novembre 2021:

Dr DUBUS Rachel : les lundis et jeudis  
Dr TOUSSAINT Denis : les vendredis

Pour prendre RDV contactez le 03 24 71 63 33 ou le 09 73 03 30 33

### Portrait du Dr Jérôme Oliveira, installé à Buzancy

La pomme n'est pas tombée bien loin de l'arbre puisque ce jeune praticien est originaire de Senuc. Il a fait ses études à la faculté de Reims et ses stages à Charleville-Mézières. Approché par le Dr Nanji durant son internat, cet urgentiste de formation (il fait toujours partie de l'équipe du SMUR et pompier volontaire depuis 15 ans) a décidé de rester aux urgences en attendant la construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Buzancy. Il se définit lui-même comme un médecin généraliste rural : « *C'est mon secteur et c'était une volonté de revenir aux sources. Je ne me voyais pas faire autre chose* ». Volonté également de travailler en MSP, à la suite de premières expériences positives. « *Cet environnement améliore la prise en charge des patients, notamment âgés pour qui les déplacements sont compliqués.* »



#### Contact :

MSP de Buzancy  
4 rue de la Petite Bar  
RDV au 03 24 30 99 34

# Notre territoire / Services à la population

## Solidarité Étudiant : la rentrée 2022 en préparation

Solidarité Étudiant est un dispositif d'aide à la poursuite des études supérieures qui s'adresse à tous les jeunes domiciliés en Argonne Ardennaise. Mis en place depuis de nombreuses années, il permet d'accompagner financièrement la poursuite d'études supérieures.

### Un coup de pouce financier

Modifié pour la rentrée 2021-2022 afin de mieux accompagner nos étudiants, ce dispositif a bénéficié à 17 jeunes du territoire. Pour les 3/4 d'entre eux, ils poursuivent des études dans la Marne ou le Nord.

Ils ont reçu une bourse allant de 900€ à 1500€ pour l'année scolaire 2021-2022, versée en 3 fois et jusqu'à 3 années. L'an dernier, ce dispositif représentait un budget de 21 000 € pour l'intercommunalité.

### Pensez-y dès la rentrée !

Le dossier de demande sera en téléchargement sur le site de la Communauté de Communes dès le mois de septembre et sera à déposer avant le 30 novembre 2022.



© Photo : Freepik

Vous pouvez prétendre à cette bourse si :

- vous êtes titulaire du baccalauréat ou équivalent
- vous êtes âgé de moins de 25 ans
- vous êtes inscrit en études supérieures
- votre famille est domiciliée en Argonne Ardennaise



**MÉMO  
FRANCE  
SERVICES**

**PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS**

**UN SEUL NUMÉRO**



**03 24 30 47 67**

### 3 POSSIBILITÉS DE FAIRE APPEL À FRANCE SERVICES

#### 1. Le siège France services

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Sous-préfecture, 21 rue Gambetta à Vouziers

#### 2. les permanences France services

Avec ou sans RDV dans les communes suivantes :

- **Bairon et ses environs** : vendredi de 8h30 à 12h 00 à l'espace Jean Moreaux,
- **Buzancy** : mercredi de 8h30 à 12h00 à la mairie annexe,
- **Grandpré** : jeudi de 8h30 à 12h 00 à la salle des Berceaux,
- **Machault** : mardi de 8h30 à 12h00 au rez de chaussée de la mairie,
- **Monthois** : lundi de 8h30 à 12h00 au foyer Remuat, rue Remuat.

#### 3. France services itinérant et à la demande

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur RDV dans la mairie de votre commune ou toute autre commune de votre choix.



## Situation financière et investissements 2022

Une analyse financière rétrospective a permis d'étudier l'évolution des finances de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise sur les 5 dernières années. Cette analyse concerne l'ensemble des budgets, à l'exception du budget Déchets Ménagers qui est dans l'obligation de s'autofinancer indépendamment du budget principal.

### Épargne nette

L'épargne nette de la collectivité, c'est-à-dire la capacité de la Communauté de Communes à investir une fois les dépenses de fonctionnement payées, est de 774 628,27€. Il s'agit d'un montant stable depuis plusieurs années (767 363 € en moyenne sur ces 5 dernières années).

### Dette

La capacité de désendettement de la Communauté de Communes est de 3,74 années. Cela signifie qu'il

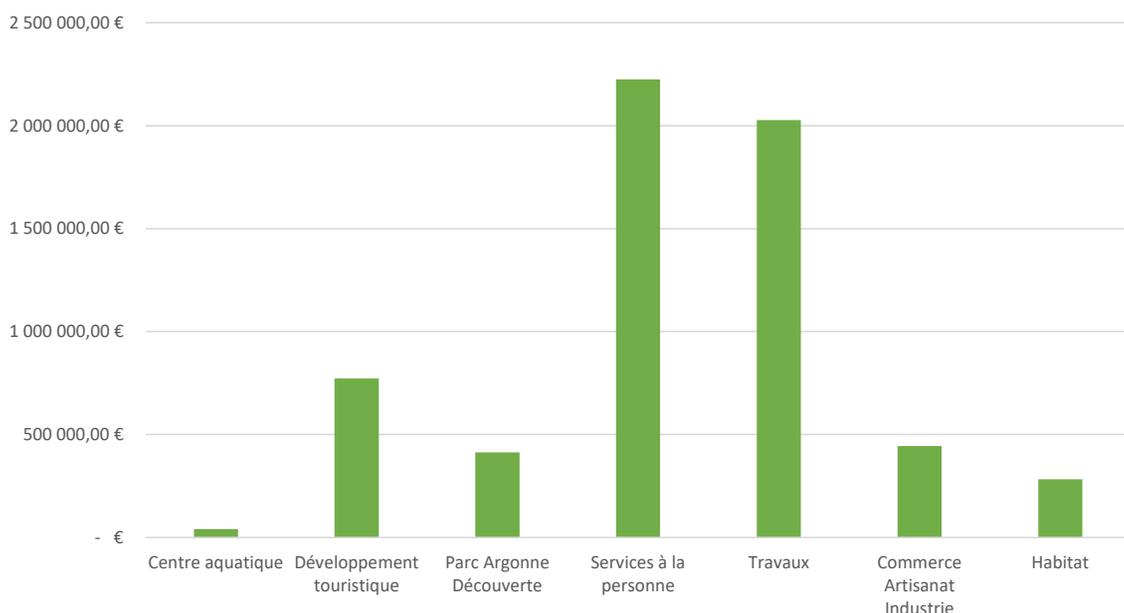
faudrait 3,74 ans à la Communauté de Communes pour rembourser sa dette si elle y consacrait toute son épargne. Les facteurs de risques commençant entre 8 et 10 années, l'endettement de la collectivité est maîtrisé.

### Taux d'imposition

Afin de financer la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (créée par l'État et transféré) sans instaurer une taxe spécifique, le Conseil communautaire a validé le recours à une augmentation de la fiscalité locale. Les taux d'imposition vont de ce fait augmenter de 0,5 points :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,18%
- taxe foncière pour les propriétés non bâties : 7,91%
- Cotisation Foncière des entreprises : 21,62%

Investissements 2022



### Principaux projets financés en 2022

La situation financière saine de la collectivité permet de continuer à financer notre programme d'actions. Les principales actions qui seront mises en place sur 2022 sont les suivantes :

- Finalisation de la construction des locaux du FJEP/CS La Passerelle
- Finalisation de la construction de la Maison de santé à Vouziers
- Construction des locaux communautaires
- Tourisme (finalisation des sentiers de randonnée, travaux au Parc Argonne Découverte, financement de la Voie Verte et du contrat canal)
- Les aides économiques et d'amélioration de l'habitat
- Le financement de la fibre

## Aidez les chercheurs à surveiller les passages de la faune sauvage

KIPASS est une recherche participative menée par le CERFE (Centre de Recherche et de Formation en Éco-éthologie) associée au programme EFACILT ayant pour objectif d'évaluer l'impact de l'A34 sur la faune sauvage environnante. Vous aussi, participez en identifiant les animaux captés par les pièges photographiques.

L'autoroute A34, qui relie Rethel à Charleville-Mézières, est bordée par une haute clôture grillagée, infranchissable pour les animaux de grande taille (cerfs, chevreuils, etc...) et limitant les déplacements de certains carnivores sauvages (renards et mustélidés). Ces barrières réduisent la mortalité de ces animaux, les empêchant d'accéder aisément aux voies routières.

D'un autre côté, la diminution des traversées d'animaux sur l'A34 pourrait causer une réduction de la diversité génétique chez les grands et moyens mammifères. Pour le vérifier, des dispositifs sont utilisés afin de mener une étude : certains animaux ont été équipés d'un collier GPS afin de pouvoir suivre leurs mouvements, notamment les détours éventuels dus aux barrières de l'A34. Des comparaisons de profils génétiques des populations de grands et moyens mammifères, localisées de chaque côté de cette infrastructure, ont été effectuées. Enfin, des pièges photographiques ont été placés autour des ponts, tunnels et buses permettant le passage des animaux au-dessus et en



Des blaireaux peuvent faire partie des espèces «capturées» par les pièges photo

© Photo : AdobeStock

dessous de l'A34 afin de pouvoir observer la fréquence de leurs déplacements. C'est sur ce dernier dispositif que repose KIPASS.

### Souriez, vous êtes photographiés

Ce n'est pas moins d'une quarantaine de pièges photos qui ont été posés aux alentours des ponts, tunnels et buses permettant les éventuels passages des animaux. Ces appareils sont équipés de détecteurs infrarouges qui déclenchent la prise de photos dès qu'un animal entre dans le champ couvert par l'appareil.

Depuis avril 2021, ce sont plus de 800 000 photos qui ont été prises et enregistrées, images qu'il faut désormais analyser afin de voir s'il y avait bel et bien un animal, et si oui, en déterminer l'espèce. Il faut ensuite comptabiliser le nombre d'individus présents sur la photo ainsi que la direction prise par les animaux. Le programme KIPASS a donc été développé afin de solliciter l'aide de volontaires.

### A vous de jouer !

Sur le site « Zooniverse.org » des pages dédiées à ce projet ont été créées par Simon Maudet, en service civique au CERFE. Plusieurs séries de photos sont en ligne, et une fois sur l'une d'elles, il suffit de suivre les instructions et de répondre aux questions posées pour chaque image.

Aucune formation préalable n'est requise. Ce dispositif peut également servir d'outil pédagogique puisqu'une enseignante a déjà pu travailler sur KIPASS avec ses élèves. Cette aide sera toujours grandement appréciée afin de pouvoir trier la masse d'images enregistrées en un peu plus d'un an.

Pour plus d'informations sur le projet et lien vers le site Zooniverse sur [www.zarg.fr](http://www.zarg.fr), rubrique Actualités : « Vous aussi, participez à l'identification de la faune sauvage qui franchit l'A34 », ou en flashant ce QR Code.



© Photo : AdobeStock

## Événements nature : (re)découvrez les sites Natura 2000 !

Vous avez déjà été nombreux à participer aux événements de ce printemps. L'Argonne Ardennaise, en partenariat avec les associations naturalistes locales, poursuit son programme de balades guidées et de conférences à la découverte de la faune et de la flore des espaces Natura 2000 du territoire.

### Programme des sorties

- **Dimanche 10 juillet à 9h – BRECZY-BRIERES**  
Venez apprendre à identifier les oiseaux prairiaux et découvrir le réseau Natura 2000 de la vallée de l'Aisne (ReNArd).
- **Samedi 30 juillet à 14h – BAIRON** – Le Vieil-Étang en gyropodes adaptés. Sortie réservée aux personnes à mobilité réduite (MNB).
- **Samedi 10 septembre à 14h – VAUX LES MOURON** – Aux usagers de la rivière ! Venez découvrir l'écologie des oiseaux nicheurs des cours d'eau (ReNArd).
- **Samedi 8 octobre à 9h – BAIRON** – Les oiseaux du Vieil-Étang - En automne, ce site Natura 2000 est un lieu privilégié de halte pour de nombreux oiseaux migrateurs (ReNArd).
- **Samedi 29 octobre à 14h – BAIRON** – Le Vieil-Étang en famille. Partez à la recherche de la faune et de la flore du site Natura 2000 (MNB).
- **Dimanche 13 novembre à 9h – VONCQ** – A la découverte du castor en famille. Venez découvrir la vie fascinante de cette espèce récemment présente sur notre rivière (ReNArd).



### LA NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS

Vendredi 19 août à 20h - GRANDPRÉ  
Balade guidée et commentée  
par le ReNArd

Serotine commune  
© Photo : Kevin GEORGIN

### CONFÉRENCES

- **Judi 10 novembre à 18h – VOUZIERES** (Salle des Fêtes) – CONFERENCE DEBAT / Venez découvrir les joyaux naturels de l'Argonne Ardennaise, dont les sites Natura 2000, les habitats et espèces prioritaires ainsi que les actions engagées pour préserver la biodiversité. Divers intervenants.
- **Vendredi 18 novembre à 18h – OLIZY PRIMAT** (Parc Argonne Découverte) – CONFÉRENCE : LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES / Renouée, Sainfoin d'Espagne, Berce du Caucase, Ambroisie ... mais aussi chenilles processionnaires ! Venez apprendre à reconnaître ces nouvelles espèces devenues envahissantes et problématiques sur notre territoire. Par la FREDON Grand Est.



Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement



### INFOS PRATIQUES

Ces événements sont ouverts au grand public et sont gratuits. Les balades sont d'un niveau facile et durent en moyenne 3 heures. Afin de réaliser les animations dans les meilleures conditions, les inscriptions restent obligatoires, sous réserve des conditions sanitaires en cours.

**Contact :** Aurélien MUSU  
06 37 73 33 18 ou 03 24 71 59 93



# Notre territoire / Parc Argonne Découverte

## Le PAD en mode carnet rose !

Les naissances sont au rendez-vous de nouveau cette année au Parc Argonne Découverte ! En effet, notre cheptel s'agrandit : cinq louveteaux arctiques, un aiglon des steppes et trois cigogneaux sont arrivés ce printemps. Sans oublier quelques petites roussettes d'Égypte (chauves-souris présentes dans Nocturnia).

### La meute arctique s'agrandit

Les louveteaux ont d'ores et déjà pu être examinés le 23 mai dernier par notre vétérinaire. Les petits se portent bien et la portée est constituée de 4 femelles et d'un mâle. Les petits grandissent vite et sortent régulièrement de leur tanière, pour le plus grand plaisir des visiteurs et de l'équipe du parc.

### Petit conseil en matière d'observation

Amande (la femelle dominante) a creusé une nouvelle tanière de plus de 4 m de long (beau travail !), sur la partie haute de l'enclos. C'est donc au niveau du petit observatoire situé sur le haut que l'on peut observer la famille arctique.

### Les oiseaux ne sont pas en reste

Le petit aiglon est un aigle des steppes. Il se porte bien et est encore à l'heure actuelle sous la surveillance de ses parents. Il rejoindra bientôt les fauconniers pour être éduqué et voler en vol libre lorsqu'il sera grand.

Il en va de même pour les cigogneaux que l'on peut apercevoir de temps en temps dans le nid situé dans la volière de présentation. Un d'entre eux rejoindra bientôt l'équipe de fauconnerie.



© Photos Clara Czarny



## Les produits locaux à l'honneur

Cette saison, les produits locaux sont à la carte au restaurant ! On peut y déguster notamment la tartine du Loup, à base de tome ou fromage de chèvre et jambon d'Ardenne, ou encore la coupe melba aux fraises locales. Les glaces locales de la ferme de Crécy sont aussi au menu, tout comme la bière Loupin'up de l'Abreuvoir aux loups en pression ou la Dunoise en canette\*.

Notre restaurant est ouvert tous les midis, les jours d'ouverture du Parc. Réservation conseillée au 03 24 71 53 71.

\* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

# Notre territoire / Parc Argonne Découverte

## Une saison qui démarre bien

Les visiteurs sont au rendez-vous en ce début de saison 2022. Au 31 mai, nous avons enregistré 14 277 entrées et les résultats des enquêtes de satisfaction sont au beau fixe. Les scolaires en visite de fin d'année sont nombreux en ce mois de juin et notre programme événementiel suscite de l'intérêt de la part des visiteurs.

### Des invités au poil !

En effet, nous avons accueilli le week-end de la Pentecôte Pitt, Hermès, Loupstick et leurs maîtres pour des démonstrations de dressage pour la plus grande joie des petits et grands.

O'Neal (Setter Gordon), Piraat, Othar et Saly (Bergers hollandais) ainsi que leurs propriétaires Orlane, Lucie et Laura étaient aussi de la partie pour une séance d'éducation canine sur le parking.

### A l'ombre des arbres

Quant aux désagréments rencontrés l'année passée avec

les chenilles processionnaires, ceux-ci ne se sont pas reproduits cette année, du fait d'un traitement efficace réalisé ce printemps.



Une belle complicité entre les chiens et leur propriétaire

© Photos Clara Czarny



### Boutique de souvenirs : du local parmi les nouveautés !

Livres pour enfants et ouvrages de référence, jeux de société, peluches, petits objets de papeterie : il y en a pour tous les goûts et tous les budgets à la boutique du Parc Argonne Découverte !

Des produits locaux sont comme chaque année en vente à la boutique : on peut s'y procurer miel, cidres, terrines... Parmi les nouveautés proposées cette saison aux visiteurs, on trouve les savons artisanaux produits par l'Atelier de la Réserve à Cornay.

La boutique est accessible à tous (sans acquitter de droit d'entrée) chaque jour d'ouverture du Parc.



Le Parc Argonne Découverte est ouvert tous les jours 10h-18h (19h en juillet-août)  
Plus d'infos au 03 24 710 738, sur [www.parc-argonne-decouverte.fr](http://www.parc-argonne-decouverte.fr) et sur les réseaux sociaux   

# Notre territoire / Développement touristique

## Destination Sud-Ardenne : à la conquête de la clientèle !

Les Offices de Tourisme de l'Argonne en Ardenne et du Pays Rethélois se sont unis, et c'est le point de départ d'une intense stratégie de promotion et de commercialisation des offres touristiques qui émaillent le territoire.

### La saison 2022 comme transition

Dans leurs brochures et sur leurs sites internet encore respectifs, Rethélois et Argonne se mettent en avant réciproquement. Les premières actions communes émergent, avec par exemple un Guide des hébergements touristiques du Sud-Ardenne, et une intensification des actions de promotion sur salons : de Lille (Tourissima) à Paris (Destination Nature), en passant par Reims (Tendance Nature) et Châlons (Destination Marne), l'équipe de l'Office de Tourisme a mis en valeur le Sud-Ardenne avec enthousiasme. Randonnée, produits gourmands, patrimoine, sites de mémoire : avec autant d'atouts, il y a toujours un argument pour séduire et attirer l'attention de nouveaux touristes !

Au sein de la nouvelle structure Office de Tourisme, co-financée à



L'équipe a passé 13 jours à mettre en valeur le Sud-Ardenne sur des salons spécialisés

parts égales par les Communautés de Communes de l'Argonne Ardennaise et du Pays Rethélois, les mois à venir seront consacrés à la promotion des offres, à la création d'outils communs, et à de nouvelles actions au contact des acteurs touristiques et du public : l'équipe sera encore plus présente sur le terrain !

### CONTACTS

Accueil à Vouziers : 03.24.71.97.57

10 place Carnot

[www.argonne-en-ardenne.fr](http://www.argonne-en-ardenne.fr)

Accueil à Rethel : 06.07.67.03.03

28 rue Thiers (NOUVEAU !)

[www.paysrethelois-tourisme.com](http://www.paysrethelois-tourisme.com)

 @destination.sud.ardennes

 @destination\_sud\_ardennes

## Le Guide des Hébergements du Sud-Ardenne est paru

Envie de vous dépayser sans faire trop de kilomètres ? Besoin de loger famille ou amis pour un week-end en mode tribu ? Il y a près de chez vous des gîtes de grande capacité, des kotas, des bulles, des chambres d'hôtes, ou encore des aires pour camping-cars...

Faites le plein de bonnes adresses :

- Sur le site [www.argonne-en-ardenne.fr](http://www.argonne-en-ardenne.fr) (rubrique Je découvre l'Argonne > Hébergements)
- Ou procurez-vous le Guide des hébergements du Sud-Ardenne (gratuitement à l'Office de Tourisme, et en téléchargement sur le site internet : rubrique Brochures)



## La future Voie Verte prend forme



©Carl HOCQUART (CD08)

L'hiver dernier, les travaux ont bien avancé sur les 110km aménagés en Voie Verte par le Département des Ardennes et les Communautés de Communes traversées par les canaux des Ardennes, de l'Aisne et de Vouziers. Mi-mars, plus de la moitié des tronçons étaient déjà terminés.

**L'ouverture complète est prévue en 2023, mais les premiers tronçons ouvrent à la circulation cet été.** Et vous, comment allez-vous explorer la Voie Verte Sud-Ardennes ? A pied, à vélo, en rollers ou en poussette ?

## Votre été bien occupé en Argonne Ardennaise

### RDV à Ardenn'Plages

Auréolé de son tout récent label Pavillon Bleu, le Lac de Bairon accueille Ardenn'Plages du 18 juillet au 20 août. L'équipe de Destination Sud-Ardennes y sera présente 2 fois par semaine afin de proposer des jeux, de la documentation et des conseils touristiques.

Retrouvez les festivals, les sorties nature et tous les événements locaux en flashant ce QR code ([www.argonne-en-ardenne.fr](http://www.argonne-en-ardenne.fr), rubrique Agenda)... et chaque fin de semaine sur la page Facebook Destination Sud-Ardennes.



## À l'Office de Tourisme

### Boutique de souvenirs et billetterie

Au point d'accueil de Vouziers, on trouve des conseils et des brochures, mais aussi une boutique de souvenirs aux couleurs de la région. Vous avez envie d'aller voir le son et lumière de La Cassine, ou de profiter des concerts du Cabaret Vert ? Les billets sont en vente à l'Office de Tourisme (à tarif identique, et avec même une réduction pour La Cassine !)



### À pied ou à vélo : préparez vos randos en ligne !

Avant de partir, repérez votre itinéraire, les activités alentours et des conseils pratiques sur [www.argonne-en-ardenne.fr](http://www.argonne-en-ardenne.fr) (page d'accueil > Randonnées).

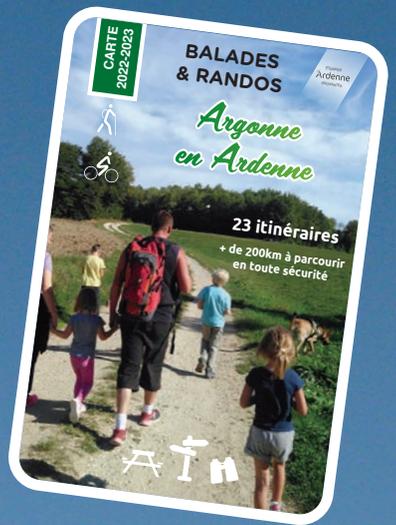


**Cet été, l'Office de Tourisme est ouvert du lundi au samedi 10h-12h30 et 13h30-18h. Mais, le rôle de l'Office de Tourisme, c'est aussi d'aller à la rencontre des vacanciers ! Vérifiez si nos bureaux d'accueil sont ouverts en consultant les réseaux sociaux et les horaires mis à jour régulièrement sur Google !**

*Cet été, j'*  
*en Arg*

e randonnée  
gonne !

Retrouvez tous  
les itinéraires aménagés  
près de chez vous dans  
la carte jointe à ce Mag' !



## Projet Culturel de Territoire

Depuis quelques années la Communauté de Communes s'est engagée dans un Projet Culturel de Territoire. Cette année ce projet prend de l'ampleur autour de 2 axes importants, le soutien aux associations et la lecture pour tous avec les animations estivales. .

### Appui aux associations du territoire : les 3 leviers

#### 1. Les aides financières ponctuelles

Plusieurs dispositifs de soutien financier existent actuellement, afin de soutenir les associations dans leurs projets :

- Aux associations sportives:
  - pour la formation des encadrants : 300€ par formation.
  - pour les sportifs de haut niveau : 700€ par sportif identifié sur la liste nationale.
- Aux associations pour la réussite d'un événement ponctuel : de 300 à 2000 €.

Plus d'infos, formulaires et notice de demande : [www.argonne-ardennaise.fr](http://www.argonne-ardennaise.fr) > Associations Culture Loisirs > Vie associative > Soutenir les associations locales (voir téléchargements en bas de page).

Renseignements et dépôt des dossiers : [associations@argonne-ardennaise.fr](mailto:associations@argonne-ardennaise.fr)

#### 2. L'accompagnement administratif

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a signé un partenariat avec l'association Pays d'Argonne, que toutes les associations du territoire peuvent contacter. L'association accompagne votre association pour réaliser vos projets, de la rédaction du projet à la recherche de financements et, si besoins, de moyens matériels.

Leur personnel peut intervenir directement chez vous ou vous accueillera sur RDV dans les locaux

de l'intercommunalité.

Cette association bénéficie également d'un parc de matériel important, que vous pouvez louer ce matériel sans cotisation préalable!

Enfin, le Centre de Ressources Pays d'Argonne vous accompagne dans la transition vers le numérique :

- S'orienter vers de nouvelles aides financières,
- Créer votre compte association et réaliser vos démarches obligatoires,
- Déposer une subvention en ligne
- Trouver matériels et bons plans
- Se former gratuitement à la gestion de votre association.

#### Contact

Pays d'Argonne, Centre de Ressource de d'Information des Bénévoles en territoire d'Argonne

Tél. : 09 53 76 93 64

Mobile : 06 23 75 80 21

[contact@pays-dargonne.fr](mailto:contact@pays-dargonne.fr)  
[coordinatrice@pays-dargonne.fr](mailto:coordinatrice@pays-dargonne.fr)

<https://www.pays-dargonne.fr> (site en cours de refonte)

Du lundi au vendredi de 10h à 17h non-stop

#### 3. Le Coin des assos

En tant qu'association vous disposez d'un espace sur le site internet de la communauté de communes où vous pourrez trouver facilement des informations, des documents utiles et l'agenda des manifestations ! Vous pourrez également inscrire votre association sur le répertoire destiné aux habitants pour faire connaître vos activités.

### Animations dans les bibliothèques d'Argonne

«Partir en livre» : la bibliothèque-ludothèque de Vouziers prend l'air ! Du 22 juin au 24 juillet, l'équipe vous donne rendez-vous le mercredi après-midi de 14h à 17h dans les parcs de la ville et au centre nautique Argonne pour un après-midi de détente, seul ou en famille.

#### Stage de création d'un roman graphique

Les 12 et 13 juillet, venez vous initier à la réalisation d'un roman graphique avec Christophe Gaillard, artiste plasticien. Inscription auprès de l'équipe de la bibliothèque de Vouziers au 03.24.71.64.93. Animation gratuite. Dès 9 ans.

#### La fabrique du livre jeunesse en Argonne ardennaise

Dans le cadre de l'été culturel, l'association Interbibly a proposé aux bibliothèques du Grand Est de participer à son temps fort de l'été : La fabrique du livre jeunesse. La Bibliothèque de Vouziers a déposé une candidature pour le territoire de l'Argonne ardennaise afin d'accueillir une illustratrice jeunesse du 1er au 4 août. Camille Tisserand, diplômée des arts décoratifs de Strasbourg, nous fera ainsi le plaisir d'animer des ateliers sur notre territoire. Elle interviendra notamment à la bibliothèque-ludothèque de Vouziers avec le centre aéré de la commune pour la création d'un jeu, au Parc Argonne Découverte avec les visiteurs pour la réalisation d'une fresque, dans les bibliothèques de Machault et Savigny-sur-Aisne pour des ateliers dessin et à Buzancy avec le public pour un travail de valorisation de la bibliothèque dans le village.

**Espace Jean Moreau de Bairon-et-ses-environs** : animations contes et jeux les mercredis et vendredis. Atelier d'été le mercredi 27 juillet. Renseignements au 09.85.11.45.61.

### Ouverture des bibliothèques cet été :

**Vouziers** : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Buzancy** : le samedi de 11h à 12h

**Grandpré** : mercredi 6 juillet et mercredi 3 août de 10h à 12h

**Machault** : du 4 au 13 juillet et du 1er au 10 août (lundi : 9h-18h30,

mardi et jeudi : 9h-12h15 et mercredi 8h-12h15)

**Bairon-et-ses-environs** : juillet : du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 20h. Fermeture du 1 août au 2 septembre

**Savigny-sur-Aisne** : renseignements au 03.24.71.69.08

**Boult-aux-bois** : en juillet : le jeudi de 17h30 à 18h30 et le vendredi 1er, 15 et 29 juillet de 17h30 à 19h30 sur le marché du Croc' local. Fermeture en août.

**Authé** : mercredi 13 et 27 juillet de 17h à 18h30. Fermeture en août.

**Mont-Saint-Rémy** : vendredi 8 juillet de 18h30 à 19h et samedi 9 juillet de 9h à 9h30

**Sauville** : en juillet le vendredi de 16h à 18h30. Fermeture en août.

**Monthois** : fermeture du 15 juillet au 15 août. Renseignements au : 03.24.71.84.30

**Vandy** : renseignements au 03.24.71.68.44

## Programme des événements estivaux de la BRONCA

Le territoire est investi par de nouveaux artistes, notamment en période estivale qui est plus propice aux animations en plein air. Après une saison 2021 très réussie, l'association BRONCA revient avec un nouveau programme pour l'été 2022 !

### La marche des Gobbi

Vous avez rendez-vous au camping de Buzancy pour une marche animée en direction de la forêt. Accompagné par une joyeuse troupe constituée de danseurs, comédiens, conteurs et chanteurs, découvrez l'histoire des Gobbi, des petits personnages du monde du spectacle inspirés des gravures de Jacques Callot !

Le 09 juillet et le 27 août de 11h à 12h30 et de 17h à 18h30

Départ du camping de Buzancy  
prix libre - sur réservation

### Festival Chéri

Danses, landarts, concerts, théâtres, expos... Après les visites dans et aux alentours de l'abbaye, la représentation de la pièce de William Shakespeare, «Le Songe d'une Nuit d'Été» sera joué dans ses magnifiques jardins. Le dernier acte et le festival se termineront en beauté avec un spectacle son & lumière ainsi qu'un bal jusqu'au bout de la nuit.

Le 6 août de 11h à 2h  
Abbaye de Châtel-Chéhéry  
Billetterie : Billet Web

### A l'est de la plage (1)

Venez assister et participer au spectacle humoristique de la Fox Compagnie, La Légende de Verbruntschneck. Le public sera sollicité pour retrouver les acteurs, mystérieusement disparus... La soirée se poursuivra avec le groupe des Approximatifs, musiciens rustiques et bricoleurs qui vous assurent que tous leurs textes et musiques sont fabriqués à la main. Un DJ set guinguette assura ensuite l'animation Le 15 juillet à 19h au Lac de Bairon - Accès libre et gratuit - tout public

### A l'est de la plage (2)

La Troupe C'est pas Grave propose de changer l'issue tragique de la célèbre pièce de Shakespeare. Dans la pièce Roméo dans la baignoire, il sera prouvé ce soir que non, Roméo n'est pas mort ! Un spectacle tout public d'une durée de 35 min. La soirée se poursuivra en musique à 20h30 avec des concerts de jazz !

Le 26 août à 19h au lac de Bairon - Accès libre et gratuit

Les 2 événements «A l'est de la plage» sont en coproduction avec le Centre culturel Les Tourelles.

### Crée moi Chéri.e

Du 1er au 5 août, différents artistes vous proposent de créer avec eux, leurs représentations pour le jour J ! Chaque participant est libre de choisir parmi plusieurs ateliers comme de la danse, du landart, du théâtre, de la scénographie, de la cuisine... En participant à la création des différents spectacles, les participants se verront devenir acteurs du Festival Chéri qui se tiendra à la fin de la semaine, le 6 août.

Pour les amoureux de la scène, il sera également proposé de monter et de devenir acteur de la pièce «Le Songe d'une Nuit d'Été» de Shakespeare. Une semaine complète de workshop avec des acteurs professionnels de 14h à 22h pour animer et clôturer en beauté l'événement final du Festival Chéri.

Du 1er au 5 août  
De 10h à 12h et de 14h à 18h pour les ateliers  
De 14h à 18h et de 10h à 22h pour les pièces de théâtre

Abbaye de Châtel Chéhéry  
Gratuit - sur réservation au 06 66 91 09 51 ou orga.bronca@gmail.com

Toutes les animations culturelles estivales, les festivals et concerts, sorties nature, parcours artistiques... sont à retrouver sur l'agenda du site internet de la Communauté de Communes sur [www.argonne-ardennaise.fr](http://www.argonne-ardennaise.fr)



## Comprendre les mécanismes de la consommation locale grâce au Projet Alimentaire de Territoire

Construire le projet alimentaire de territoire, c'est aussi mieux vous connaître. Un questionnaire vient d'être mis en ligne sur le site de l'Argonne Ardennaise. Il complète de nombreuses investigations qui ont lieu sur le terrain pour connaître votre panier alimentaire, comprendre vos méthodes d'achat, mais également préciser votre connaissance des producteurs locaux.

Votre participation à cette enquête est importante pour aider les producteurs locaux à répondre au mieux à vos attentes et pour orienter notre territoire vers une gestion durable de ses ressources. Développer la production de produits du terroir de qualité est au cœur de notre préoccupation, aidez-nous en prenant quelques minutes pour répondre au questionnaire et peut-être **remporter un panier garni par les producteurs du territoire !**

Si vous n'arrivez pas à télécharger le document ou si vous n'avez pas internet, vous pouvez contacter Elodie PARISOT : e.parisot@argonne-ardennaise.fr ou 03 24 30 23 94 et proposer vos solutions.



© Adobe stock

### POUR PARTICIPER

[www.argonne-ardennaise.fr](http://www.argonne-ardennaise.fr)  
ou  
en scannant le QR code



## Le projet alimentaire du territoire ( PAT ) en actions

### Atelier santé à destination des aidants

Le PAT pense aussi à la santé ! Dans le cadre du groupe de parole à destination des aidants mis en place par le FJEPCS La Passerelle, Elodie a proposé une animation autour de l'alimentation et de ses représentations :

- Les différentes dimensions de l'alimentation : plaisir, lien social, santé, culture...
- Comment conserver le plaisir de l'alimentation lorsque l'on est aidant ou seul ?
- Les besoins alimentaires avec l'avancée en âge.

Des recettes pour conserver le calcium et les protéines, principaux facteurs de prévention contre la fonte musculaire, l'ostéoporose et les chutes ont été distribuées aux personnes présentes. Quatre élèves du lycée Saint Louis, accompagnées de leur professeur, Anne FISSE ont concocté des cakes gourmands et équilibrés, enrichis en protéines pour les aidants : un cake salé au raisin, gruyère et noix et un cake sucré au yaourt grec et amandes.

### Des photos pour parler alimentation

Elodie était également présente lors des vadrouilles de A+ dans le bus du FJEP en février à Buzancy, Le Chesne, Monthois, Machault et Savigny. Une animation photolangage autour de l'alimentation a été menée avec Isabelle REGNIER, référente santé au FJEP.

Des photos étaient proposées et les participants devaient échanger autour de la question : qu'est-ce que pour vous l'alimentation locale ?

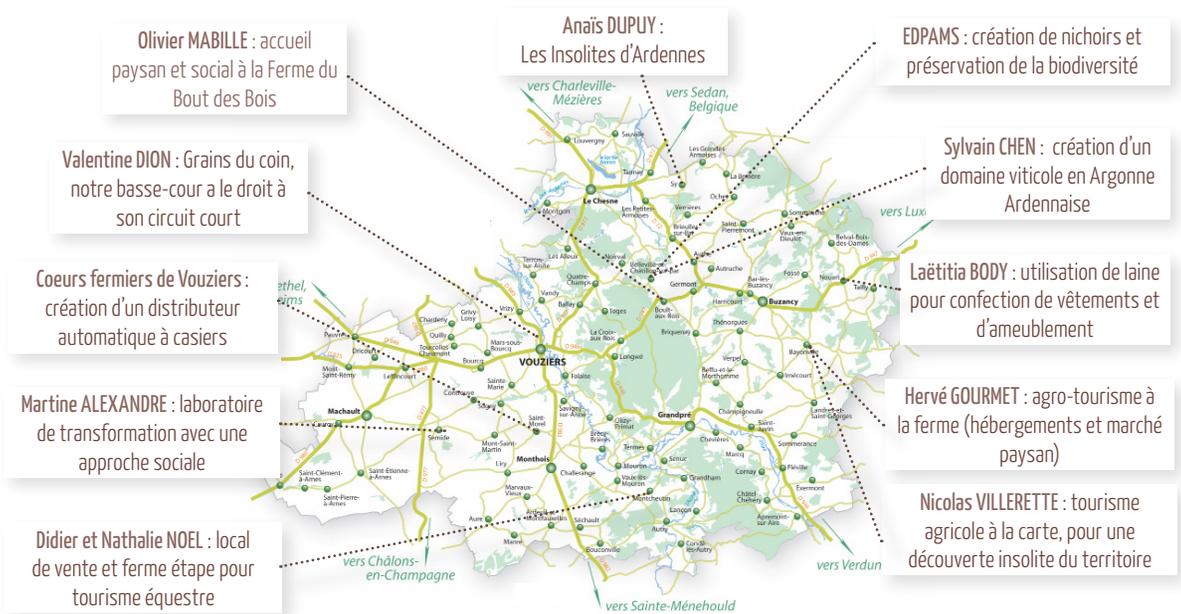
Les producteurs sont peu ou pas connus, mais les participants y seront désormais plus attentifs.

D'autres, les connaissaient et citaient même les noms des entreprises, des producteurs et les lieux de production. Beaucoup n'osent pas y aller (peur du prix, de déranger pendant le travail)

Les motivations à consommer local sont différentes :

- « il y a des hommes et des familles derrière »
- « on sait ce qu'on mange »
- « ça fait marcher l'économie locale »
- « les producteurs font du bon travail mais ne sont pas assez récompensés »
- « Quel goût ! »

## Innov'action : 11 candidats issus de tout le territoire



Le Concours Innov'Action en Argonne Ardennaise vise à récompenser les projets innovants en lien avec l'agriculture et/ou la sylviculture. Le concours était ouvert du 1er mars au 31 mai 2022. Le jury a fait sa sélection les 15 et 27 juin 2022. Sur avis d'un jury pluridisciplinaire, le Bureau Communautaire désignera les lauréats et leurs dotations en juillet. La remise des prix aura lieu en septembre 2022.

## « Les Amis du vignoble de l'Argonne Ardennaise » prennent le relais

Le dernier temps fort vin a été mis en place le 4 mars dernier, à la salle des fêtes de Vrivy. En présence de Madame la sous-préfète de Vouziers, Guylaine BAGHIONI et de Monsieur le député des Ardennes, Jean-Luc WARSMANN, la soirée a consisté à présenter les derniers éléments de l'étude de faisabilité de la filière vin en Argonne (financement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Une animation œnologique a été animée par Joffrey CHRETIEN, caviste « Le Maître des Cols », à Bagot. Trois vins ont été présentés pour leurs éventuelles caractéristiques communes au vin d'Argonne « Le veilleur de nuit – Turckheim - Alsace », « Orléans Rouge – Clos Saint Fiacre », « Orléans Rouge – cuvée d'excellence – Clos Saint Fiacre ».

Le guide méthodologique a été distribué et présenté par les prestataires de l'étude de faisabilité : la Chambre d'Agriculture des Ardennes, Agrex Consulting et Sylvain CHEN.

A ce jour, 6,09 hectares de vignes étaient plantés pour s'orienter à 23,90 Ha d'ici 2025. Le groupe de

producteurs accompagné a assuré la continuité de la démarche en créant l'association « Les Amis du vignoble de l'Argonne Ardennaise ».

Le projet de la filière vin sera désormais porté par l'association qui compte actuellement 19 membres. L'association et la Communauté de Communes ont les mêmes valeurs :

- La production d'un vin de qualité faisant référence au terroir et à l'histoire
- La solidarité entre les porteurs de projets
- Le travail en commun
- La mutualisation des moyens

L'association se réunit fréquemment et est en bonne voie pour déposer un dossier FEADER pour la création d'un domaine viticole pédagogique.

Coordonnées de l'association :

Les Amis du vignoble de l'Argonne Ardennaise  
4 rue de la Cadetière à Boul't aux Bois

Président : Sylvain CHEN – 07 77 37 83 94 -  
gilllessylvain.chen@gmail.com



## Carrosserie DUFILS

### De la charrette au poids lourd : 100 ans au service des transporteurs

Entretien avec Claude et  
Denis DUFILS, dirigeants

#### Plus de 90 ans de transmission des savoir-faire

Si ce dont vous avez besoin n'existe pas, vous le trouverez chez DUFILS. Et c'est là toute leur force sur le marché de la carrosserie poids lourds : le sur-mesure.

«*Nous partons d'un châssis de poids lourd nu et nous l'équipons intégralement selon les spécifications demandées par le client, que ce soit pour un véhicule ou une flotte complète*» explique Denis DUFILS. Avec son frère Claude et leurs fils Jean-Sébastien et Ivan, ils sont les dirigeants actuels de l'entreprise familiale, fondée il y a près d'un siècle par leur grand-père, alors maréchal-ferrant. Aujourd'hui, ce sont près de 300 véhicules par an qui passent dans leurs mains expertes.

#### Des corps de métiers très variés

Métallurgie, mécanique, menuiserie, électricité, soudure, hydraulique, peinture... il en faut des métiers pour arriver à ce niveau de service. Aujourd'hui l'entreprise compte une vingtaine de salariés, du bureau d'étude aux ateliers. Des employés qui sont tous des habitants du secteur (le plus éloigné vit à Attigny).

#### Une gamme de service complète, unique dans les Ardennes

Bétaillère, porteurs d'autos, fourgons, bennes, grues... il peuvent tout faire et présentent une gamme plus étendue que leurs concurrents. «*Nous achetons ce que nous ne fabriquons pas nous-même (grues et bennes principalement) et ensuite nous produisons les aménagements sur mesure. Le véhicule est livré prêt pour la route.*»

Soit c'est le client qui s'adresse directement à la carrosserie pour procéder à la modification de structures existantes par exemple, soit le client commande à un concessionnaire le ou les

véhicules neufs avec les aménagements particuliers à apporter, et c'est ce dernier qui passe commande à DUFILS.

#### Un nom qui voyage loin

Leurs principaux clients se situent dans un rayon de 100km autour de Vouziers, mais pas seulement car ils interviennent dans toute la France. Vous verrez même passer des camions portant la signature DUFILS au-delà de nos frontières métropolitaines, jusqu'en Afrique ou à la Réunion !

#### Des clients très variés

Avec un tel niveau de prestations, les clients sont nombreux et variés : agriculteurs, pompiers, fabricants de camions, mais éga-





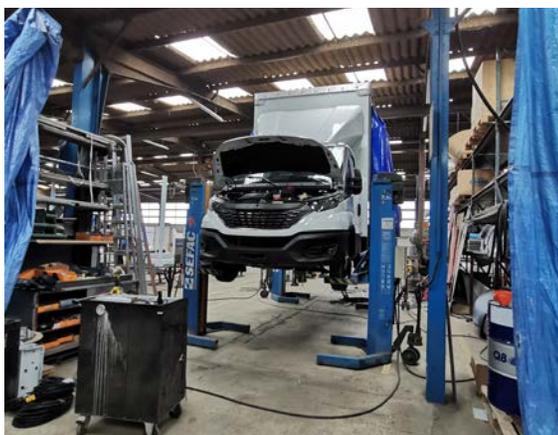
lement de grands groupes comme Eiffage ou la SNCF (pour laquelle l'entreprise a fait breveter un système de galeries hydrauliques).

Pour autant, la famille DUFILS n'envisage pas de s'installer ailleurs. *«La question s'est posée après l'incendie de 2015, mais nous avons préféré rester. Vouziers est bien centré géographiquement dans le bassin d'activités qui va de Charleville à Châlons et nous disposons de 4000m<sup>2</sup> d'installations.»*

### L'impact de la Covid

C'est tout le secteur qui a été globalement touché, notamment par rapport au coût et à la disponibilité des matériels (châssis). Néanmoins, en fonction de la demande et de leurs stocks, les commandes courantes peuvent être livrées entre 1 et 4 semaines en moyenne.

Un bel exemple de réussite familiale qui montre que L'Argonne Ardennaise est également un territoire d'innovation et d'excellence.



### Les dates clés de l'entreprise

- Années 1920 : installation de Maurice DUFILS, originaire de Normandie et marié à une Ardennaise, comme maréchal-ferrant à Grivy-Loisy
- 1964 : diversification de l'activité par son fils Bernard vers les machines agricoles, mais rapidement abandonné, puis un essai réussi sur la carrosserie poids lourd fait décoller l'activité.
- 1971 : installation sur le site actuel du secteur de Blaise à la sortie de Vouziers.
- 1981 : remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre du Mérite à Bernard DUFILS.
- 1985 : avec ses fils Claude et Denis, Bernard étend le site sur 2700 m<sup>2</sup> (contre 1000m<sup>2</sup> en 1971).
- 2015 : un incendie détruit 1200 m<sup>2</sup> de bâtiments qui seront reconstruits un an plus tard.



## Les entreprises franchissent le pas du numérique

Grâce à un partenariat entre la CCI des Ardennes et l'Argonne Ardennaise, et avec un financement de la région Grand Est, des modules de formation pour les commerçants, artisans et acteurs du tourisme ont été organisés en juin et juillet sur le thème de la transformation numérique.

Le but principal était d'accompagner les commerces à s'approprier le monde du numérique et ses outils dans leur développement.



### Les Success Stories

Un premier rendez-vous s'est donc tenu au Bar Le Rennes à Vouziers le 14 juin, au cours duquel trois commerçants du territoire ayant déjà opéré ce passage au numérique venaient témoigner pour faire part aux participants de leurs expériences et retours sur la question.

### Les Digital days

Un peu plus tard dans le mois, le 20 juin, se déroulait le deuxième événement de ce mois du digital. L'espace Jean Moreau au Chesne a accueilli une intervention de Google présentant différents outils pouvant être utilisés dans le quotidien des entreprises. Après cela, les personnes présentes ont pu découvrir d'autres outils et services en mode «Salon du numérique».

### Vouziers'Connect

Pour terminer le mois, une série de 5 ateliers a été proposée aux commerçants, en fonction de problématiques géographiques ou sectorielles identifiées et remontées par les Unions des Commerçants.

## Dynamic Argonne 2022

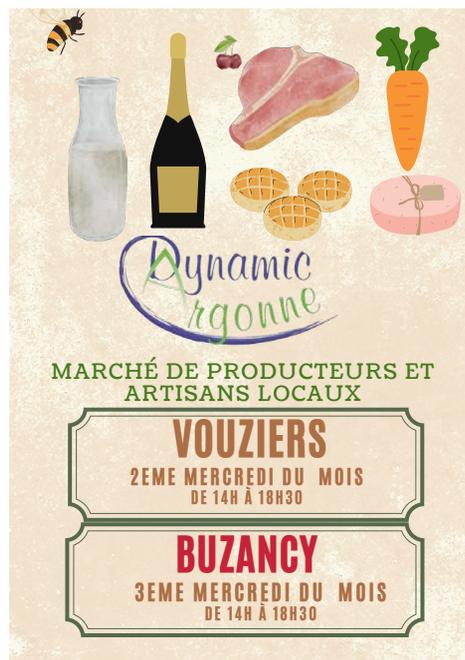
La communauté de communes a décidé de renouveler son soutien à l'association Dynamic Argonne qui participera activement à animer le territoire de l'Argonne Ardennaise. Pour ce faire, 25 000 € lui ont été attribués, auxquels une enveloppe complémentaire pourrait être apportée pour le financement de la Foire de l'Ascension.

Tout au long de l'année 2022, tous les mois, l'association organise deux marchés de producteurs locaux à Vouziers et Buzancy. Les prochaines dates du marché mensuel à Vouziers :

- Mercredi 13 juillet (derrière la mairie)
- Mercredi 10 août
- Mercredi 14 septembre

Les prochaines dates du marché mensuel à Buzancy :

- Mercredi 20 juillet
- Mercredi 17 août
- Mercredi 21 septembre



Après l'annulation des deux dernières éditions en raison des contraintes sanitaires, l'association a également relancé la Foire de l'Ascension, du 26 au 29 mai dernier.

Enfin, Dynamic Argonne poursuivra la mise en place de ses animations commerciales traditionnelles : Saint Valentin, Pâques, Fête des mères, Fête des pères, Fête de la musique, Brocante/braderie, Quinzaines commerciales, Lotos, Octobre rose et Marché de Noël.

# Entreprendre et développer / Trouver un local

## Pépinière d'entreprises : démarrez à votre rythme

### Une aide pour les entrepreneurs

La pépinière d'entreprises de l'Argonne Ardennaise est une structure d'accueil temporaire qui est présente pour aider les entreprises en création, en pleine croissance, ou des structures entrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Il s'agit d'un outil destiné à dynamiser le développement économique du territoire en favorisant la montée en puissance des entreprises. Celles qui sont en phase de création d'activité et (potentiellement) créatrices d'emplois sont prioritaires.

### Un endroit où débiter

La pépinière est un bâtiment récent, utilisable de suite, de plain-pied et divisé en cinq cellules. Un grand parking et de grands espaces de manœuvre sont également regroupés dans cet espace, le tout complètement clôturé avec un portail automatique au sein de la zone d'activités de Vouziers.

L'endroit est également occupé par d'autres entreprises de différents secteurs ce qui est aussi une bonne assurance de ne jamais être seul, la pépinière d'entreprise favorise ainsi un échange entre entrepreneurs, voire même une potentielle entraide ou colla-



boration entre entreprises.

Actuellement, 3 cellules sur les 5 sont disponibles. Chaque cellule dispose d'un espace bureau, de sanitaires et de vestiaires, d'un espace atelier et stockage avec ouverture via porte sectionnelle automatique de 4m de hauteur.

Le montant de la redevance mensuelle de chacune des cellules dépend de leur superficie puisque celle-ci est calculée sur la base suivante :

- 3.00 € HT / m<sup>2</sup> / mois les deux premières années
- 3.60 € HT / m<sup>2</sup> / mois la troisième année
- 4.00 € HT / m<sup>2</sup> / mois la quatrième année.

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a également mis en place un dispositif de soutien supplémentaire pour les entreprises en phase de création et qui souhaiterait s'installer dans la pépinière (entreprises existantes depuis moins de six mois)

- bonification de 50% du montant des six premières redevances (soit une redevance de 1.50€ HT/m<sup>2</sup>/mois pendant 6 mois)

### 3 cellules sont disponibles

- La cellule n°2 avec une surface totale de 236m<sup>2</sup>. Elle compte un bureau de 18m<sup>2</sup>, des sanitaires de 4m<sup>2</sup>, des vestiaires de 7m<sup>2</sup> ainsi qu'un atelier faisant 207m<sup>2</sup>.

- La cellule n°4 avec une surface totale de 142m<sup>2</sup>. Elle compte un bureau de 11m<sup>2</sup>, des sanitaires de 3m<sup>2</sup>, des vestiaires de 3m<sup>2</sup> ainsi qu'un atelier faisant 125m<sup>2</sup>.

- La cellule n°5, avec une surface totale de 144m<sup>2</sup>. Elle compte un bureau de 12m<sup>2</sup>, des sanitaires de 4m<sup>2</sup>, des vestiaires de 3m<sup>2</sup> ainsi qu'un atelier faisant 125m<sup>2</sup>.

Pour plus de renseignements, contactez notre animateur économique Germain HERBINET [conomie@argonne-ardennaise.fr](mailto:conomie@argonne-ardennaise.fr) (07 85 33 11 72 - 03 24 30 27 85)

## 149 350 €

C'est le montant versé aux commerçants du territoire inscrits pour l'opération Bons d'Achats Solidaires. 89 commerçants sur les 113 inscrits ont reçu des paiements en bons d'achats, pour une moyenne de 1678€ par enseigne.

# Entreprendre et développer / Trouver un local

## Bourse aux locaux vacants : quèsaco ?

### De quoi s'agit-il ?

La Communauté de communes recense les locaux professionnels disponibles à la vente ou à la location pour le commerce, l'artisanat ou l'industrie. Les services tiennent à jour une base de données et mettent en lien entrepreneurs et propriétaires .

### Mode d'emploi

1. Prendre RDV avec notre animateur économique au 03.24.30.23.94 ou [economie@argonne-ardennaise.fr](mailto:economie@argonne-ardennaise.fr)
2. Lors de l'entretien, il va écouter vos besoins et objectifs et les comparer avec la base de données.
3. Si un local correspond à vos besoins, il vous mettra en relation avec le gestionnaire. Sinon, il continuera d'exercer une veille active et vous préviendra en cas d'opportunité.

### Les petits plus

Le service développement économique connaît bien le terrain et ses acteurs. Vous bénéficiez d'un service réactif et au plus près de vos besoins. Votre recherche s'effectue en toute confidentialité.

Au-delà de la recherche de local professionnel, l'animateur économique est également là pour vous accompagner dans votre activité : aide aux entreprises, conseils et aiguillage, accompagnement



©Adobe stock

à la création, installation, reprise d'entreprise... à la communauté de communes, vous bénéficiez d'un guichet unique pour votre entreprise.

### Un exemple ?

Récemment, c'est Jean-François LEQUEUX, gérant de la boutique cycliste Ardennes Roues Libres qui a trouvé son local de la rue Chanzy à Vouziers grâce à ce service. Implantation idéale pour cette entreprise prometteuse, avec la future implantation de la Voie Verte.

### Et en attendant ?

Si vous ne trouvez pas chaussure à votre pied tout de suite, l'animateur économique cherche avec vous des solutions d'attente comme l'Espace de Travail Partagé. Un premier s'est ouvert à Bairon et ses environs (à l'Espace Jean Moreaux) et un autre ouvrira à Vouziers à l'automne prochain.

# Entreprendre et développer / LEADER

## La nouvelle programmation 2023-2027

La candidature à la prochaine programmation LEADER se poursuit au printemps et à l'été. Des consultations publiques ont eu lieu (30/03 à Monthois et 04/04 à Buzancy), des ateliers avec les jeunes sur leurs besoins ont été réalisés (FJEP-CS La Passerelle et Mission Locale)... Les acteurs locaux se sont exprimés sur les enjeux du territoire et le Comité de candidature LEADER 2023-2027 travaille désormais sur la définition de la future stratégie. La suite en septembre !

Pour en savoir plus sur le programme LEADER, consultez les pages LEADER sur le site de l'Argonne Ardennaise (dans l'onglet « Entreprendre et développer»). N'hésitez pas à également nous contacter directement par mail ([leader@argonne-ardennaise.fr](mailto:leader@argonne-ardennaise.fr)) ou par téléphone (03 24 30 23 94).



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

## Découvrez les nouveaux projet sélectionnés par le GAL

En février et avril 2022, le Groupe d'Action Locale de l'Argonne Ardennaise a sélectionné 4 nouveaux projets structurants pour le tourisme dans le cadre du programme LEADER.

### Festival itinérant

**Porteur du projet :** Compagnie Les Ombres des Soirs

**Fiche Action :** Animation pour favoriser le lien social

**Lieu :** tout le territoire

**Description :** Lors de deux semaines d'effervescence culturelle en juin, la troupe les Ombres des Soirs a sillonné l'Argonne Ardennaise pour donner en représentation différentes formes artistiques: spectacles, lectures et performances.

Depuis l'été 2018, la compagnie renouvelle sa volonté d'aller au plus près des habitants et participer à la construction d'un maillage territorial. En effet, l'équipe du Festival Itinérant s'appuie sur des structures locales (bibliothèques, lieux du patrimoine, jardins, parcs, exploitations agricoles, cours de fermes, associations locales, Ehpad) pour accueillir l'ensemble d'un répertoire artistique accessible et exigeant.

Cette année le Festival Itinérant est organisé à plus grande échelle dans plusieurs départements du Grand Est durant la saison estivale puis pendant la période scolaire. Le Festival Itinérant est en ce sens un événement régional à rayonnement local.

Le GAL de l'Argonne Ardennaise a souhaité soutenir cette initiative qui favorise l'animation culturelle au contact des habitants grâce à cette approche itinérante.



© Les Ombres des Soirs

### Amélioration de l'accueil des Cols de Bagot

**Porteur de projet :** Le Maître des Cols

**Fiche Action :** Économie

**Lieu :** Savigny-sur-Aisne

**Description :** En activité depuis 2015, les Cols de Bagot est le seul bar à vin du territoire. Le Maître des Cols y propose une offre originale de produits et d'animation (ateliers œnologiques, concerts, salon des vins,...) en Argonne Ardennaise. Après les

inondations de juillet 2021, garantir un accueil extérieur pérenne est devenu nécessaire. La construction d'une terrasse permettra de faire profiter du cadre de verdure à tous (accessibilité PMR). De plus, l'amélioration de la cuisine et des sanitaires répondra aux demandes des clients.

Le GAL de l'Argonne Ardennaise a souhaité soutenir ce projet qui contribue à la diversité de l'animation sur le territoire et soutient l'économie locale.

### Deux nouveaux gîtes en Argonne Ardennaise

La disponibilité d'hébergements de groupe est un facteur d'attractivité touristique important d'un territoire. Aujourd'hui, on recense 17 meublés de tourisme accueillant au minimum 12 personnes en Argonne Ardennaise (soit 2 fois plus qu'en 2020; chiffres de l'Agence départementale du tourisme des Ardennes).

#### Gîte Les Margots

**Porteur de projet :** Hugo SIMON

**Fiche Action :** Tourisme

**Lieu :** Lac de Bairon

**Description :** M. Simon mûrit depuis plusieurs années ce projet de gîte au sein de la ferme familiale à deux pas du Lac de Bairon. L'ensemble inclura 3 gîtes hauts de gamme pouvant accueillir jusqu'à 18 personnes et permettra de faire découvrir la richesse du Lac de Bairon et également la vie d'agriculteur.

#### Gîte de la Louvière

**Porteur de projet :** Loïs GAVART

**Fiche Action :** Tourisme

**Lieu :** Grandpré

**Description :** Au cœur de l'Argonne, ce gîte qui vise le classement 3\* pourra accueillir 6 personnes avec tout ce qu'il faut pour accueillir familles, motards ou chasseurs. Ce public saura apprécier cette destination nature d'exception.



© Loïs GAVART

# Vos services de proximité/ Logements à louer

## Aides en faveur de l'habitat en Argonne Ardennaise

### 1. Adaptation du logement et précarité énergétique

	Amélioration de la performance thermique des logements et lutte contre la précarité énergétique	Adaptation des logements aux besoins des personnes âgées et/ou à mobilité réduite	Traitement de la vacance par une aide au financement des travaux pour les propriétaires bailleurs	Lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources très modestes : aide de 50% du montant des travaux HT (plafonné à 30 000 € HT de travaux) + prime Habiter Mieux (10% du montant des travaux et dans la limite de 3 000 €)</li> <li>• Ressources modestes : aide de 35% du montant des travaux HT (plafonné à 30 000 € HT de travaux) + prime Habiter Mieux (10% du montant des travaux et dans la limite de 2 000 €)</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bonus sortie de passoire thermique : 1 500 €</li> <li>- bonus bâtiment basse consommation : 1 500 €</li> </ul>			
	Aide de 10% maximum du montant des travaux éligibles aux aides de l'ANAH			

### 2. Destruction de ruines

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et la Région Grand Est proposent chacune une aide financière à la destruction de ruines.

Ces aides concernent les constructions à usage d'habitation ou agricole qui :

- présentent un risque pour la sécurité des personnes et des biens,
- se trouvent en état de délabrement avancé,
- ne peuvent faire l'objet d'une rénovation pour des contraintes techniques.

Afin de vous orienter vers l'aide la plus avantageuse pour votre bâtiment, contactez notre gestionnaire Habitat (coordonnées en bas de page) avant le début des travaux.



©Adobe stock

### 3. Dispositif Toitures-Façades

Concerne les particuliers propriétaires (occupants ou bailleurs) effectuant des travaux de rénovation de façades et toitures sur leur habitation principale située sur le territoire de l'Argonne Ardennaise. Les bâtiments tels que les granges et les garages ne sont pas éligibles, sauf si leur rénovation a lieu en même temps que le bâtiment d'habitation principale et que les toitures ou les façades sont contiguës.

Le montant maximum de subvention est calculé sous condition de ressources, comme suit :

**Réfection de toiture :** taux de 15% de la dépense éligible plafonnée à 10 000€, soit une subvention maximale de 1 500 €.

**Ravalement de façade :** taux de 25% de la dépense éligible plafonnée à 10 000€, soit une subvention maximale de 2 500 €.

**Dans tous les cas, les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord écrit de la Communauté de communes. Renseignez-vous auprès de notre gestionnaire Habitat !**

**Contact**  
**Caroline GUTKNECHT**  
 Gestionnaire Habitat  
 03 24 30 23 94

logements@argonne-ardennaise.fr

## Retour en images sur les chantiers en cours



### Locaux du FJEP CS La Passerelle

Les travaux extérieurs sont en cours de finalisation. A l'intérieur, murs, sols et plafonds seront prêts pour la livraison de la mi-juillet.

### Maison de Santé Avetant

Fin juin, l'extension était construite, avec les menuiseries. Les cloisons intérieures étaient montées, l'enrobé du parking fait.



## Siège administratif

44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERS

03 24 30 23 94 - [www.argonne-ardennaise.fr](http://www.argonne-ardennaise.fr)

Ouvert du lundi au vendredi : 8h45-12h00 et 13h30-17h00

Directeur Général des Services : Fabien COURTOIS

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET



### Déchets ménagers

Facturation, bac poubelle,  
conseils sur le tri, prévention...

Justine CHARDIN - Tél. 03 24 30 23 94

### HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE

#### DÉCHÈTERIE DE VOUZIERS

Du lundi au vendredi : 9h00 - 11h50 et 14h00 - 17h50

Samedi : 9h00 - 11h50 et 13h00 - 16h50

(fermée le jeudi matin)

#### DÉCHÈTERIE DE BUZANCY

Lundi : 13h30 - 19h00

Samedi : 9h-12h (2,16 et 30/07; 13 et 27/08; 10 et 24/09; 8 et 22/10)

#### DÉCHÈTERIE DE MACHAULT

Mardi : 13h30 - 19h00

Samedi : 14h-17h (2,16 et 30/07; 13 et 27/08; 10 et 24/09; 8 et 22/10)

#### DÉCHÈTERIE DE BAIRON ET SES ENVIRONS (LE CHESNE)

Mercredi : 13h30 - 19h00

Samedi : 9h-12h (9 et 23/07; 6 et 20/08; 3 et 17/09; 1, 15 et 29/10)

#### DÉCHÈTERIE DE GRANDPRÉ

Jeudi : 13h30 - 19h00

Samedi : 14h-17h (9 et 23/07; 6 et 20/08; 3 et 17/09; 1, 15 et 29/10)

#### DÉCHÈTERIE DE CHALLERANGE

Vendredi : 13h30 - 19h00

Samedi : 14h-17h (2,16 et 30/07; 13 et 27/08; 10 et 24/09;  
8 et 22/10)



### Relais Petite Enfance

Liste des assistant(e)s maternel(le)s  
agréé(e)s, informations sur le contrat de  
travail, ateliers d'information, animations...

Annie DEMISSY - Tél. 03 24 30 23 94 - Permanences :

Lundi et Mercredi : 13h30 - 16h30 - Vendredi : 9h00 - 12h00

Permanences physiques uniquement sur RDV



**France  
services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### FRANCE SERVICES

Aide aux démarches administratives

#### EN SOUS-PRÉFECTURE À VOUZIERS

Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00  
et 13h30-17h00

#### PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

Voir mémo France Services p.6

#### SERVICE ITINÉRANT (À LA DEMANDE)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
sur RDV dans la mairie de votre choix.

Claudie TURK - Céline LANDE - Alicia TAKHEDMIT

Tél. 03 24 30 47 67



### Habitat - Logements

#### SUBVENTIONS HABITER MIEUX

Rénovation, amélioration de l'efficacité énergétique

#### AIDES TOITURES-FAÇADES ET DÉMOLITION DE RUINES

#### LOGEMENTS À LOUER

L'Argonne Ardennaise gère un parc de 17 logements communaux.

Caroline GUTKNECHT - Tél. 03 24 30 23 94



### Trame Verte et Bleue

Valérie GENESSEAUX

Tél. 03 51 50 70 06



### Natura 2000

Aurélien MUSU

Tél. 03 24 71 59 93



### Parc Argonne Découverte

08250 OLIZY-PRIMAT - Tél. 03 24 710 738

[parc-argonne-decouverte.fr](http://parc-argonne-decouverte.fr)



### Développement économique

#### PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ZONES D'ACTIVITÉS, ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Terrains à vendre, locaux professionnels à louer,  
aide au montage de projets, dispositifs d'aide

Germain HERBINET - David MAUGER

Tél. 03 24 30 23 94



### Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne

10 place Carnot à Vouziers - Tél. 03 24 71 97 57

[www.argonne-en-ardenne.fr](http://www.argonne-en-ardenne.fr)



### Vie Associative

#### MONTAGE DE PROJETS - RECHERCHE DE FINANCEMENTS ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

[associations@argonne-ardennaise.fr](mailto:associations@argonne-ardennaise.fr)